



## Sortie nationale d'automne « Cap Corse et Balagne » du 6 au 12 octobre 2026

### Mardi 6 octobre :

- Départ, en soirée, du ferry depuis Toulon vers Bastia (repas sur le bateau, plusieurs choix non inclus)

### Mercredi 7 octobre :

- 7h00 : arrivée à Bastia, petit déjeuner sur bateau (inclus)
- 9h00 : départ vers le nord du Cap Corse
- Déjeuner à Centuri
- Exploration du Cap Corse, visite de Centuri, le moulin Matteï, passage à Barcaggio
- Arrivée à l'hôtel U Libecciu à Macinaggio, dîner au Lampione

### Jeudi 8 octobre :

- 9h00 : départ pour Lozari par Nonza. Visite et déjeuner à St Florent
- Suite du voyage par le désert des Agriates
- Arrivée au village Belambra Lozari-Belgodere où nous serons en demi-pension quatre nuits
- Dîner à Belambra Lozari.

### Vendredi 9 octobre

- 8h00 : départ pour une excursion en bateau de Calvi à Girolata (réserve de Scandola)
- 12h00 : déjeuner à Girolata.
- 14h00 : retour en bateau et flâneries à Calvi
- Dîner à Belambra Lozari

### Samedi 10 octobre :

- 8h30 : départ pour Porto et les célèbres calanques de Piana (patrimoine mondial de l'Unesco)
- 12h00 : déjeuner à Porto
- Retour et dîner à Belambra Lozari

### Dimanche 11 octobre :

- Journée et repas libre pour profiter des environs de Lozari, l'île Rousse et du site Belambra
- L'après-midi possibilité d'aller jusqu'à la station de ski d'Asco

### Lundi 12 octobre :

- Départ pour Bastia
- Déjeuner libre et visite de la ville
- En soirée, départ en ferry depuis Bastia vers Toulon (petit déjeuner inclus, autres repas sur le bateau, plusieurs choix non inclus)

-----  
**BULLETIN D'INSCRIPTION à retourner avant le 15 avril**  
**à Thierry Fourgoux, 740 Chemin des Cadenières, 83136 Garéoult (06 88 20 41 58)**

NOM : .....Prénom : .....

Adresse : .....

Tél. mobile : .....Courriel : .....N° adhérent : .....

Véhicule : .....Immatriculation : .....

Véhicule conforme au code de la route et assuré

Avez-vous déjà participé à une sortie nationale avec ce véhicule ? OUI  NON

Accompagnant : Nom : .....Prénom : .....

**Tarif par personne en chambre double : 680 €. Merci de joindre deux chèques de 680 € chacun pour l'équipage, ou 340 € chacun en individuel, à l'ordre du Club Vedette France, l'un sera tiré fin juin, l'autre au moment de la sortie. IMPORTANT : Voir le programme pour réservation ferry, non incluse et individuelle. Merci de me contacter pour toutes précisions.**

Restrictions repas : .....